



Journée d'études

Enjeux de transmission et psychologie : entre savoirs et pratiques professionnelles

6 décembre 2024

En présentiel (Maison Des Solidarités Amphithéâtre MDS2) **ou distanciel**

<https://univ-tlse2.zoom.us/j/94139252330?pwd=ljI01AocoAzYFiCZxbHuMWye8pkup8.1>

Université Jean Jaurès

Argument

Comme le souligne le Code de déontologie des psychologues (principe 4 « Compétence »), la.le psychologue tient sa compétence de sa formation initiale et continue. Il est à ce titre « garant de ses qualifications particulières » et responsable de « l'actualisation régulière de ses connaissances ». De la même façon, « la.le psychologue contribue à la formation des futur·e·s psychologues notamment en les accueillant en stage » (voir articles 40, 41, 42, 43). Ainsi, les psychologues ont un devoir de formation, pour eux-mêmes et pour transmettre à partir de leur pratique. Certains bénéficient à cette fin d'un temps dédié à cette fonction, nommée dans le statut du psychologue de la fonction publique hospitalière « Formation, Information, Recherche » (FIR). La.le psychologue est régulièrement en place de formateur censé transmettre un savoir concernant un domaine d'expertise spécifique. Les psychologues ont donc, une double voire une triple mission : se former et former des futur.es psychologues, professionnel.les, usager.es, citoyen.nes...

-Du côté de la formation initiale, en lien avec l'université, ils participent activement à l'accueil et la supervision des stagiaires dès la licence. Loin de faire l'objet d'un consensus, la question du tutorat de stage est peu formalisée et se fait souvent sans reconnaissance de la part des organismes qui accueillent les étudiants. Quelle est la fonction du tutorat que les psychologues assurent auprès des étudiant.es ? Comment se construisent les relations avec les équipes pédagogiques des formations concernées ? Quels sont les enjeux de ces stages de professionnalisation, obligatoires au regard de la loi relative à la délivrance du titre de psychologue ?

-Du côté de la formation continue et de la diffusion de la psychologie, les psychologues sont souvent appelés à participer à des formations au sein d'équipes pluridisciplinaires dans divers lieux ou structures (intra et extra hospitalier, écoles d'éducateur.trices ou d'infirmier.ères, associations, entreprises...) et dans des diplômes universitaires (licences professionnelles...). Ils sont eux-mêmes des participants assidus de ces dispositifs de supervision et de formation continue. Quels sont, en définitive, les organismes qui offrent ces formations et font appel à des psychologues pour soutenir une actualisation des connaissances ?

-Que ce soit du côté de la formation initiale ou continue, les psychologues sont de plus en plus confrontés à des risques de "déprofessionnalisation": par exemple, lorsque les universités sont invitées à développer de nouveaux diplômes (ex licence professionnelle..) conduisant à de nouveaux métiers, au risque de contribuer à former des professionnels susceptibles de concurrencer les psychologues sur des missions qui leur étaient jusque-là confiées ou encore lorsque les évolutions législatives relatives à la gratification des stages et à la sélection à l'entrée en master ont profondément modifié l'organisation des stages en réduisant par exemple le nombre d'heures réalisées dans une même institution ou encore le nombre d'heures de formation à l'université... Si l'allongement des études permettant d'obtenir le titre de psychologue semble faire l'objet d'un relatif consensus au sein des organisations représentatives de la profession, que peut-on en attendre ?

Ainsi, entre savoirs et pratiques professionnelles, la transmission de la psychologie constitue une obligation déontologique majeure. Or dans un contexte où l'activité de formation se professionnalise de plus en plus sous l'angle de l'ingénierie et de l'évaluation des compétences, comment s'organise aujourd'hui la professionnalisation des psychologues ? Si l'université joue un rôle clé, comment en définitive s'effectue la formation au métier de psychologue qui ne peut se faire sans la participation des psychologues-praticiens ? Quelle est la place de la recherche ? Quels sont les organismes, dispositifs et publics concernés ? Au-delà d'un contenu, d'un programme, d'une théorie : qu'est-ce qui se transmet et avec quelle intention ? Comment la formation des psychologues peut-elle contribuer comme l'exige le code de déontologie des psychologues à l'autonomie de la profession ?

Cette journée, co-organisée par l'UFR de psychologie de l'Université Jean Jaurès et l'Intercollège des psychologues de Midi-Pyrénées entend définir et identifier les enjeux éthiques et déontologiques de cette mission spécifique de transmission : celle qui prépare les futur.es psychologues et les métiers de demain (après de collègues ou futurs psychologues, auprès d'équipes de divers horizons) et maintient la.le psychologue dans le devoir de réactualiser ses connaissances et se former. Quelles sont les ressources permettant de s'y préparer ? Quels éclairages donnés par le code de déontologie et quelles évolutions ?

Cette journée permettra de confronter les points de vue de praticien.ne.s confirmé.e.s et d'étudiant.e.s de psychologie en fin de parcours sur ce en quoi consiste les enjeux de la transmission de la psychologie.

Les interventions de la matinée interrogeront les enjeux de la formation initiale et continue des psychologues et plus particulièrement le rôle des stages et des dispositifs de supervision mis en œuvre à l'université et dans les institutions.

Les communications de l'après-midi mettront l'accent sur les liens entre transmission et (dé) professionnalisation vers le métier de psychologue.

Programmation

8h30 Accueil des participants

9h00 Allocutions de bienvenue : « Présentation de l'Intercollège, de l'UFR de psychologie et de la Mission Réseau Praticiens » par Isabelle Seff, Co-Présidente de l'Intercollège et Eric Raufaste, Directeur de l'UFR de Psychologie

9h15 Conférence d'ouverture : “La professionnalisation des étudiants de psychologie : panorama des stages à l'UFR de psychologie de l'Université Jean Jaurès ” Valérie Capdevielle, chargée de mission Réseau Praticiens, Julie Lemarié, responsable du Grade Master, et Margaux Chaput, étudiante-vacataire

9h30 Conférence : “Transmettre : entre connaissances et savoir” Celine Guari, psychologue et chargée d'enseignement à l'UFR de psychologie

L'organisation des études de psychologie permet à la fois une transmission d'un savoir théorique, au sein de l'Université, ainsi qu'une transmission autre, sur ce que nous appelons les terrains de stage. Quel est le rôle du psychologue-praticien dans la formation initiale des étudiants – du tutorat en institution à la supervision à l'Université ? Comment favorise-t-il l'articulation entre l'expérience et la théorie ?

Discussion avec la salle

10h00 Conférence : “Accompagnement des PsyEN contractuelles de l'Education nationale”. Diane Sicre, psychologue et Jacques Pujol, psychologue, conseiller technique départemental

Réflexions autour de la spécificité du travail de psychologue dans l'Education nationale : formation, visibilité et reconnaissance.

Discussion avec la salle

10h30 Pause

11h00 Visio-conférence “La formation des psychologues au cœur des politiques publiques : quels enjeux pour quels objectifs ? Catherine Remermier Secrétaire Générale adjointe et René Clarisse, Past-Président de la Société Française de Psychologie

Depuis la loi de 1985, liant l'exercice de la profession de psychologue à un haut niveau de formation validé par l'université, le paysage institutionnel et sociétal dans lequel s'inscrit l'intervention des psychologues a fortement changé. Nouvelles attentes, nouveaux besoins de la population, nouvelles technologies (numérique, IA), modification des cadres de travail pluridisciplinaires, tout ceci questionne la professionnalité des psychologues et leur déontologie. L'enrichissement et l'élévation du niveau de formation initiale et continue des psychologues apparaît incontournable pour renforcer leur spécificité et leur déontologie. Cette position correspond à la revendication exprimée dès 2019 par plusieurs organisations de psychologues. Elle a débouché sur un groupe de travail, d'abord informel puis sous l'égide de la DGESIP, mais finalement suspendu en 2023. Dans cette présentation, nous exposerons succinctement les axes travaillés par la SFP avec les organisations membres du groupe de travail pour l'allongement de la formation et les principes qui les ont guidés en les situant dans le nouveau contexte de l'annonce de la santé mentale comme grande cause nationale.

Discussion avec la salle

11h30 Rencontre-débat animée par des étudiants « La transmission de la psychologie en questions »

Cette table ronde animée par plusieurs étudiants de master permettra d'ouvrir un débat avec l'ensemble des intervenants de la matinée.

Discussion avec la salle

12h30 Pause déjeuner

14h00 Carte blanche aux étudiants : “Le dispositif PAGES : Pratiques Analysées en Groupe par les Étudiants Stagiaires. *Pensé par les étudiants pour les étudiants*”.

Les PAGES de notre apprentissage s'écrivent, se réécrivent, se colorent et se dessinent à plusieurs mains. Cet espace de partage entre étudiants de Master de psychologie se voudrait du côté de la pensée. Il ne vient pas se substituer aux dispositifs déjà existants comme par exemple les supervisions mises en place par les enseignants ou sur les lieux de stages mais il viendrait en complément. Ces réunions sont proposées sur la base du volontariat et sans injonction à la prise de parole, chacun y amène ce qu'il veut, son écoute, sa présence, sa parole ou encore son silence. La coopération entre étudiants avec la création d'une activité déontique basée sur la confiance nous permet de partager entre pairs, nos expériences, nos doutes et nos questionnements face aux situations rencontrées en stage. Nous faisons le pari qu'au travers de ces échanges horizontaux nous pourrions être à l'écoute des dynamiques de souffrance et de plaisir rencontrées dans notre cursus et d'initier le détricotage de situations difficiles ou le simple partage d'expériences positives. Expériences qui sont l'une comme l'autre formatrices et riches d'apprentissages. C'est une forme de mise au travail de notre place de Psychologue stagiaire avec toutes les difficultés mais aussi les avantages que cela comporte dans la création, la consolidation et la réflexion sur notre future pratique.

A la rencontre du singulier et du social, nos pratiques de psychologues stagiaires sont colorées de clinique, d'éthique et de politique. Il nous semble donc intéressant de mettre un pied hors des relations verticales aussi sécurisantes et nécessaires soit elles, pour penser par nous-même et tendre vers l'émancipation.

Discutante : Virginie Jacomi, psychologue

Discussion avec la salle

14h45 Conférence : « Recherche et formation : faut-il interroger le rapport entre savoirs et pratiques professionnelles ? » Véronique Bordes, Professeure de Sciences de l'éducation

A quoi sert la recherche en formation ? Les pratiques professionnelles peuvent-elles se passer des savoirs dit « savants » ?

Cette conférence propose d'explorer la question de la construction et de la circulation des savoirs entre recherche, formation et pratiques professionnelles. Puis d'éclairer la place de la recherche et des savoirs qu'elle produit au cœur de la professionnalisation, des professionnalités et des gestes professionnels développés tout au long des carrières.

Discussion avec la salle

15h15 Visio-conférence : « La qualité du travail en question : critères, pouvoir d’agir et santé » Catherine Remermier, psychologue

Particulièrement dans les institutions, la profession de psychologue est aux prises avec la mise en place de formes de gouvernance néo libérales qui ont des conséquences le plus souvent négatives sur leur travail et leur santé. Ces évolutions ne sont pas spécifiques aux contextes d’exercice des psychologues, mais elles ont les mêmes conséquences : Stress, burn out, perte de sens, souffrance au travail. La psychologie du travail a bien documenté les processus à l’œuvre (Clot, Lhuilier, Dejours) qui exposent le sujet à des prescriptions de plus en plus déréalisées et le privent de la possibilité de s’appuyer sur un collectif de travail. A partir d’un exemple concernant les psychologues de l’Education nationale, nous tenterons de montrer comment cette situation a conduit une organisation syndicale -le SNES-FSU, à mettre en œuvre un dispositif de travail sur les dilemmes de travail afin de protéger la santé des personnels et de restaurer les collectifs de travail. Proposés à des PsyEN volontaires, ce dispositif a pour but de conforter une transmission du métier, mettant en débat le « genre professionnel » et les critères de qualité du travail afin que ceux-ci servent de ressources collectives pour retrouver du pouvoir d’agir.

Discussion avec la salle

16h Pause

16h15 Conférence : “Diplôme Universitaire : ce qui s’enseigne et nous enseigne de la pluridisciplinarité” Valérie Gasne, Co-Présidente de l’Intercollège et Véronique Comparin-Ainard, psychologue clinicienne

Dans un parcours professionnel, les DU ont une place à part ; ils visent une formation « en acte » qui articule enseignements et recherche en lien avec une pratique ou un domaine spécifique de soins. Les soins palliatifs sont un des exemples les plus connus de cette tentative de mise en commun des savoirs pluri-professionnels pour viser un niveau d’expertise au plan du traitement de la douleur, de la souffrance psychique en fin de vie... La pluridisciplinarité, socle et force de ces enseignements, peut dissoudre parfois la professionnalité de chacun, quand les savoirs attendus glissent vers l’expertise à soi tout seul. Il convient en tant que psychologue, de réfléchir à notre place et responsabilité dans ce qui se transmet.

Discussion avec la salle

16h45 CONCLUSION : Rencontre débats Étudiants Grands Témoins et Psychologues Praticiens

Comité Scientifique : Valérie Capdevielle, Joëlle Fourroux, Valérie Gasne, Isabelle Seff

Comité d’Organisation : Lourie Bonnaud, Majeux Eloise, Fontaine Adeline, Vigié Gaëlle, Belkessam Céleste, Herbert Magali, Renaud Anais, Valérie Capdevielle, Joëlle Fourroux, Valérie Gasne, Isabelle Seff